

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Mars 2019

Le 15 Mars 2019 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence De Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur BRU Christophe, Monsieur CREBASSA Bruno, Monsieur OLIVIER Serge, Madame ROQUES Céline, Monsieur GAUER Jacques, Monsieur NOUVEL Benoît

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

ORDRE DU JOUR

- 1-Vote comptes administratifs, comptes de gestions, et affectation des résultats.
- 2-Questions diverses.

En début de séance Monsieur Le Maire demande à rajouter une délibération sur le transfert de compétence de l'eau à la communauté de commune à partir de janvier 2020.
Le conseil approuve ce rajout.

1- Vote comptes administratif

M14

- Madame ROQUES Myriam, secrétaire de mairie nous fait part des comptes administratif, des comptes de gestions et du résultats d'affectation du BUDGET COMMUNAL M14.
Monsieur le Maire comme la loi l'exige ne prend pas part au vote et quitte la salle.
Monsieur GAUER Jacques premier adjoint organise le vote.
Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestions et le résultat d'affectation du BUDGET COMMUNAL M14.

M49

-Madame ROQUES Myriam, secrétaire de mairie nous fait part des comptes administratif, des comptes de gestions et du résultat d'affectation du BUDGET DE L'EAU M49.

Monsieur le Maire comme la loi l'exige ne prend pas part au vote et quitte la salle.
Monsieur GAUER Jacques premier adjoint organise le vote.
Le conseil municipal (personnes présente) vote à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestions et le résultat d'affectation du BUDGET DE L'EAU M49

LOTISSEMENT

- Madame ROQUES Myriam, secrétaire de mairie fait part du compte administratif, du compte de gestions et du résultat d'affectation du BUDGET LOTISSEMENT.

Monsieur le Maire comme la loi l'exige ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestions et le résultat d'affectation du BUDGET LOTISSEMENT.

Tous les détails chiffrés sont disponibles en Mairie pour consultation.

2- Gestion du service de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que la loi n°2015-991 du 7 Aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) prévoit un transfert de compétences eau et assainissement aux communautés de communes au 01 janvier 2020.

Cependant en Aout 2018 la loi FERRAND –FESNAU a introduit une possibilité de reporter ce transfert de compétence jusqu'en 2026.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,

SOUHAITE à 7 voix pour et une abstention transférer la compétence « la gestion de l'eau et de l'assainissement » à la communauté de communes Monts, Rance et Rougier à compter du 01 Janvier 2020.

3- Questions diverses.

Orientation budgétaire 2018

En premier lieu sont reconduits les travaux déjà inscrits au budget 2019 et n'ayant à ce jour vu le jour. (Passerelle, campings, travaux eau)

D'autres investissements figureront dans la proposition du prochain budget comme la mise en place du défibrillateur à Laroque, le changement des fenêtres de la salle de classe à droite de la mairie, la toiture de la salle de classe, la mise en place sur un nouveau lieu de l'horloge de Lagraverie, la réfection du goudron dans certaines rues, des travaux de régulation des eaux de pluie au Planet qui posent actuellement des problèmes aux habitants, la rénovation et la création de marquage routiers 3D etc..)

Autres

- Orange va organiser une réunion à Fayet pour l'arrivée de la VDSL (internet très haut débit), la date n'est pas arrêtée mais elle sera communiquée dès que possible.

Tous les sujets étant épuisés Monsieur le Maire clôture la séance à 22H15.